

131 Boulevard Stalingrad 69624 Villeurbanne Cedex



GL events

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021

15^{ème} résolution

GL events

Société anonyme

RCS Lyon 351 571 757

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021 - 15ème résolution

A l'assemblée générale de la société GL events,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les Commissaires aux comptes

Villeurbanne et Oullins, le 1er juin 2021

Mazars

Maza-Simoëns

Paul-Armel JUNNE

Emmanuel CHARNAVEL

Benjamin SCHLICKLIN